

>12 novembre 2019



RD920 / Antony  
avenue Raymond-Aron

# Le Département enlève les platanes atteints de chancre coloré

Innovant

TRAVAIL

Assurer le meilleur service aux habitants



hauts-de-seine  
LE DÉPARTEMENT

#DépartementInnovant



## Une maladie contagieuse



Les services du Département des Hauts-de-Seine, grâce à leur vigilance, ont détecté en juillet 2019 la présence du chancre coloré du platane avenue Raymond-Aron à Antony, sur la section entre le carrefour de la Duchesse du Maine et le carrefour de la Croix de Berny. A ce jour, 14 platanes sont atteints ou sont porteurs de cette maladie extrêmement contagieuse, qui conduit inévitablement l'arbre à sa mort. Le Département est triste de la perte de ces platanes, mais il est aussi inquiet pour les autres répartis sur le territoire. Tout est mis œuvre pour limiter l'expansion de ce champignon.

Le chancre coloré est une maladie (champignon *Ceratocystis platani*) grave qui cause la mort chaque année de plusieurs milliers de platanes (50 000 arbres estimés en France depuis 50 ans). Ce champignon, qui ne représente aucun risque sanitaire pour l'homme, les animaux et les autres végétaux, est en revanche une réelle menace pour le patrimoine 'Platane' national, notamment par une rapidité de propagation forte. Un platane infecté par ce champignon n'a aucun moyen de défense et meurt très rapidement, en quelques mois ou quelques années. C'est un parasite de blessure, c'est par celles-ci que le pathogène pénètre pour infecter l'arbre. Il se transmet également d'arbre en arbre par les soudures racinaires. Au niveau biologique, le champignon s'installe dans les vaisseaux du bois et obstrue ainsi ces canaux. Ceux-ci n'assurent plus leur rôle d'alimentation, l'arbre sèche et meurt inévitablement.

En détectant très tôt la présence de ce champignon, **le Département des Hauts-de-Seine met tout en œuvre pour sauvegarder les platanes** des autres secteurs de la ville, du département et de la région, et notamment ceux des grands parcs, dont ceux du Domaine départemental de Sceaux, avec l'aide de la FREDON Île-de-France, structure spécialisée dans la santé du végétal sur le territoire.

# Sauvegarder les autres platanes

L'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre *Ceratocystis platani*, agent responsable du chancre du platane, paru le 17 septembre 2019, se référant à l'article 4 de l'arrêté ministériel du 22 décembre 2015, stipule que « la zone infectée est établie sur un rayon de 35 mètres autour des platanes infectés par le chancre coloré du platane ».

**Le périmètre de 35 mètres doit être établi autour de chacun des 14 platanes infectés de la RD920.** Cela amène à une mise en quarantaine de 102 platanes. Ceux-ci vont devoir être retirés de la RD920 « considérant qu'il s'agit de la première détection dans la région et que la maladie du chancre coloré du platane constitue

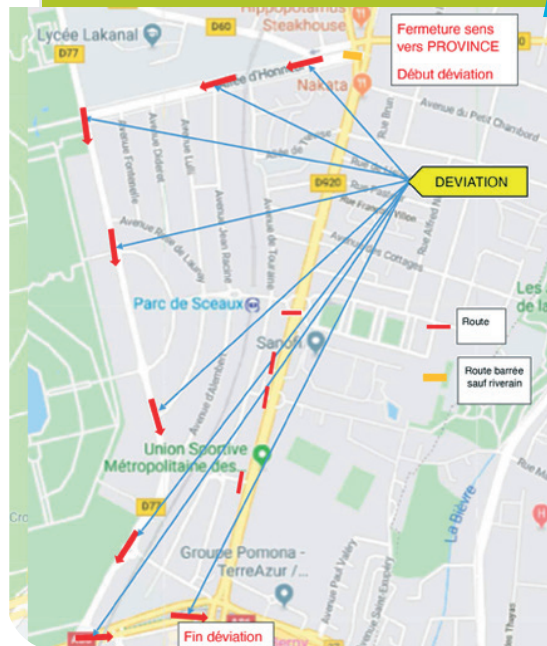
une menace grave pour les platanes de la région et qu'il y a lieu d'en limiter l'extension ». Les platanes du terre-plein central sont conservés mais ils restent sous la surveillance étroite des services du Département et de la FREDON Île-de-France.

**Le chantier se déroulera du 12 novembre jusqu'au 20 décembre.** Beaucoup de précautions doivent être prises pour éviter la propagation de la maladie. Les travaux s'effectueront ainsi de nuit, du lundi au vendredi entre 21h et 6h.

**Une déviation sera mise en place pendant la durée des travaux.**

**L'usage de la piste cyclable sera réduit à l'avancement au droit du chantier.**

## Plans de circulations alternées



Pendant les travaux, la route sera fermée au bas de l'allée d'Honneur dans le sens Paris Province, sauf pour les riverains de l'avenue du Général Leclerc et de la section Raymond Aron jusqu'au carrefour de la Duchesse du Maine.

# De nouveaux arbres

Début 2020, le Département des Hauts-de-Seine réaménagera la zone traitée et replantera autant d'arbres d'alignement le long de la RD920, avec de nouvelles essences.

## Vigilance

**Tout propriétaire ou détenteur de platanes suspectant ou constatant des symptômes de chancre coloré du platane** doit en informer sans délais la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France / Service régional de l'alimentation :

18 avenue Carnot, 94234 Cachan Cedex.

Courriel : [sral.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr). - Tél : 01 41 24 18 00

Pour toute information complémentaire,  
vous pouvez contacter le Département des Hauts-de-Seine :

Direction des parcs, paysages et environnement  
Christian Lemoing  
Thierry Martin

Tél. : 01 76 68 81 98 ou 01 47 29 35 43  
(de 9h à 12h et de 14h à 17h )

courriel : [parcs.jardins@hauts-de-seine.fr](mailto:parcs.jardins@hauts-de-seine.fr)



Assurer le meilleur service aux habitants

